

Toulouse, le 4 janvier 2021

**Service :** Scolarité 1<sup>er</sup> cycle  
**Bureau :** Médecine  
**Affaire suivie par :** Justine DAROS  
**Téléphone :** 05.62.88.90.96  
**Fax :** 05.62.88.90.98  
**Courriel :** [justine.daros@univ-tlse3.fr](mailto:justine.daros@univ-tlse3.fr)

La Responsable de la scolarité 1<sup>er</sup> cycle  
  
Aux  
  
Étudiants de DFGSM2

**Objet :** Stage de maîtrise clinique 2020/2021 – DFGSM2

Mesdames, Messieurs,

Dès cette année, vous démarrez un cycle de formation pratique à l'hôpital pour un enseignement centré sur la sémiologie qui se fera, pour au moins une partie, au lit du malade.

Ce stage se déroule sur une période de 3 semaines, du lundi 25 janvier au vendredi 5 février 2021 par demi-promotion, du lundi 17 au vendredi 21 mai 2021 et du lundi 24 au vendredi 28 mai 2021 de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Une réunion obligatoire de début de stage est prévue en distanciel avec le Pr. Sailler, coordinateur du stage de maîtrise clinique, le **lundi 25 janvier à 8h via zoom** : présentation et rappel des objectifs du stage. Le lien et le code secret de la réunion vous seront envoyés sur votre adresse mail institutionnelle.

Le Pr. Sailler a procédé à l'affectation des étudiants pour le stage de janvier 2021 (**aucun changement de service n'est autorisé**). Cette affectation est consultable sur le site internet des facultés de médecine de Toulouse, tout comme les objectifs pédagogiques du stage et la chartre de laïcité que vous devez lire avec attention.

Vous devrez être équipé(e) **d'un stéthoscope et d'un marteau à réflexe**, les blouses seront fournies par les services hospitaliers (consulter la procédure de récupération des blouses sur le site).

Je vous rappelle que ce stage est **obligatoire**. Toute absence pour cause médicale ou non médicale doit faire l'objet d'une information au responsable du terrain de stage et un justificatif doit impérativement être transmis à la scolarité 1<sup>er</sup> cycle ([justine.daros@univ-tlse3.fr](mailto:justine.daros@univ-tlse3.fr)) dans les meilleurs délais. Ce stage sera validé en fin de DFGSM2 et toute absence est susceptible de l'invalider.

Si le stage n'est pas validé par le jury en 1<sup>ère</sup> session (note inférieure à la moyenne, absences injustifiées,...), vous devrez alors effectuer un stage de rattrapage entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session d'examen de fin d'année. La durée du stage de rattrapage, qui ne peut excéder 3 semaines, est laissée à l'appréciation souveraine du jury et sera modulée en tenant compte de la raison de la non validation (nombre d'absences, investissement insuffisant, acquis insuffisants...).

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.

Malika CHABBI-BARDAN

